

Toute citation doit mentionner le nom de l'auteur, le titre de l'article et la revue dans laquelle il est publié

Ph. MAURICE, « Origine sociale des chanoines de la cathédrale de Mende à la fin du Moyen Âge », dans les actes de « I congresso internacional de historia : territorios, culturas et poderes », universidade do Minho (Braga, Portugal), 5-7 dezembro de 2005.

## Origine sociale des chanoines de la cathédrale de Mende à la fin du Moyen Âge

Ce travail repose sur un corpus prosopographique constitué dans le cadre d'une recherche publiée sous les auspices du CNRS<sup>1</sup>. L'ouvrage qui en est issu livre les notices biographiques de trois cent quatre-vingt-onze membres du clergé de la cathédrale de Mende : évêques, chanoines, dignitaires du chapitre, vicaires et officiaux pour la période de 1200 à 1500<sup>2</sup>.

Seuls les deux cent quatre-vingt-neuf chanoines de ce corpus sont retenus pour la présente étude. Ce chiffre peut paraître faible, mais il regroupe sans doute la grande majorité des chanoines ayant vécu pendant la période précitée. En effet, le chapitre de Mende ne comptait que quinze prébendes et, vu la durée moyenne de détention des canonicats, le nombre de chanoines peut être estimé entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix pour le XIIe siècle, autant pour le XVe, et entre cent dix et cent vingt pour le XIVE siècle. Par conséquent, environ trois cents à trois cent vingt chanoines se sont certainement succédé sur les stalles de la cathédrale de Mende de 1200 à 1500<sup>3</sup>.

Cet ensemble prosopographique présente un défaut évident : les fiches biographiques sont de richesse inégale. Parfois, un chanoine n'est connu que par une

---

<sup>1</sup> Philippe MAURICE, *Fasti ecclesiae gallicanae – diocèse de Mende*, Turnhout, Brepols, 2004. Par la suite, les personnages cités seront identifiés par le numéro d'identification imputé dans ce volume des *Fasti* et non par les numéros des pages dans lesquelles ils apparaissent.

<sup>2</sup> L'équipe des *Fasti ecclesiae gallicanae* s'est fixé pour but de publier un volume pour chaque diocèse de France pour la période de 1200 à 1500. Sont déjà parus les volumes sur les diocèses d'Amiens, Rouen, Reims, Besançon, Agen, Rodez, Angers et Mende.

<sup>3</sup> Mende est le chef-lieu du diocèse correspondant au Gévaudan. Cet ancien pays se calque approximativement sur les limites de l'actuel département de la Lozère. Il constituait, et constitue encore, l'excroissance la plus septentrionale du Languedoc. Au Moyen Âge, il est sous la domination partagée de l'évêque de Mende, en qualité de comte du Gévaudan, et du roi de France qui a succédé comme vicomte du Gévaudan au roi d'Aragon à partir de 1258.

date d'apparition, alors que nous sommes très bien renseignés sur d'autres. En conséquence, selon les points abordés, nos statistiques s'appuient sur un nombre plus ou moins important de cas. Cela en fragilise souvent la valeur et contraint à des interprétations prudentes<sup>4</sup>.

Bien que le diocèse de Mende corresponde au Gévaudan, un petit pays de montagne relativement pauvre, l'évêché est un bénéfice ecclésiastique fort apprécié puisque le temporel du comte évêque rapporte des revenus supérieurs à ceux de diocèses situés dans des pays plus fortunés. Le chapitre de Mende est lui-même l'un des plus grands seigneurs gabalitains, ce qui rend ses prébendes fort attractives.

Dès lors, plusieurs questions se posent. Qui sont ces chanoines ? Le chapitre recrutait-il ses membres<sup>5</sup> dans le diocèse ou au delà des frontières du Gévaudan ?

Quel est le milieu social des chanoines ? Sont-ils issus de la noblesse ou de la bourgeoisie, voire de milieux plus humbles ? Sommes-nous confrontés à un clergé ignorant, comme il est souvent présenté, ou cultivé ? A quelle carrière pouvaient prétendre ces personnages ?

## **I - Origine géographique des chanoines**

Plus le Moyen Âge s'écoule, plus les évêques sont choisis en dehors du Gévaudan. De 1187 à 1286, trois sont gabalitains (60%) et deux viennent de l'Auvergne voisine (40%). Pour le siècle suivant, quatre évêques (50%) sur huit sont originaires du Gévaudan. Enfin, de 1387 à 1500, sur quinze évêques, un seul est natif du Gévaudan (7%) et deux viennent du Rouergue voisin (13%). Tous les autres sont originaires de diocèses plus ou moins éloignés.

En ce qui concerne les chanoines, seule l'origine de 63% d'entre eux est connue. Sur ce groupe restreint, les Gabalitains représentent 77% des membres du chapitre de 1187 à 1286, 62% pour la période de 1287 à 1386 et autant pour la fin du Moyen Âge. En conséquence, leur recrutement est plus local que ne l'est celui des évêques, même si, comme pour ces derniers, ils sont plus nombreux à venir d'ailleurs à partir du quatorzième siècle.

---

<sup>4</sup> Nous avons réparti nos statistiques en les classant selon trois périodes : 1187-1286, 1287-1386 et 1387-1500.

<sup>5</sup> Les chanoines de Mende élisent l'évêque de Mende et, avec lui (l'évêque n'étant pas membre du chapitre), ils sont collateurs des prébendes laissées vacantes.

## 1 - Origine géographique des chanoines

Lieux d'origine	1187-1500	1187-1286	1287-1386	1387-1500
Gévaudan	64,50%	77%	62%	62%
Pays limitrophes	20%	18%	17%	23%
Autres	16,50%	5%	21%	15%

Base : 181 chanoines

Toutes périodes confondues, 20% des chanoines viennent des diocèses limitrophes (7% de Rodez, 6% de Saint-Flour, 3% du Puy, autant de Nîmes, 0,50% de Viviers et 0,50% d'Uzès). Les autres membres du chapitre sont essentiellement originaires de diocèses méridionaux : ceux de Limoges (4,50%), Périgueux (1,50%), Cahors (1,50%), Béziers (3,50%), Anduze (0,50%), Lodève (1%), Toulouse (0,50%) et Tulle (0,50%).

Une petite minorité de chanoines arrive du nord : de Rennes (0,50%) et de Paris (0,50%). Enfin, deux chanoines (1%) sont natifs de Florence<sup>6</sup>. La faible représentation de chanoines nordiques confirme une recherche antérieure portant sur les mouvements migratoires des ecclésiastiques ayant migré du, ou en, Gévaudan<sup>7</sup>. Les chanoines de Mende, comme les prêtres plus humbles établis en Gévaudan (chapelains, curés et prieurs), sont rarement issus des diocèses du nord et les Gabalitains émigrent aussi peu fréquemment au-delà des pays de la Loire. Il existe un véritable clivage sud-nord.

Si le recrutement est avant tout local, le chapitre ouvre ses portes aux ecclésiastiques des autres diocèses. Tout particulièrement lorsque l'évêque en fonction vient d'ailleurs. Ce dernier privilégie alors ses proches, issus de sa parentèle ou de sa clientèle. C'est ce que font les deux Biterrois, Guillaume Durand, oncle et neveu, évêque de 1285 à 1330, et les deux Rouergats, Guy et Antoine de La Panouse, de 1443 à 1473, qui attirent ainsi de nombreux ecclésiastiques des diocèses de Béziers et de Rodez<sup>8</sup>. L'influence des papes, des rois et des princes ouvre aussi l'accès au chapitre à des prêtres ou clercs venant parfois de loin.

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'Antoine Johannis, chanoine en 1438 (*Fasti ecclesiae gallicanae*, notice biographique numéro 161), et de Nicolas de Brancassio, chanoine et archidiacre en 1441-1445 (numéro 73). Le second ne résidera jamais à Mende, puis il deviendra évêque de Marseille en 1445, et il servira le roi René d'Anjou de 1448 à 1466.

<sup>7</sup> Philippe MAURICE, « Famille et clergé en Gévaudan à la fin du Moyen Âge », dans *Clergé, communautés et familles des montagnes d'Europe*, Actes du colloque « Religion et Montagnes », Tarbes, 30 mai-2 juin 2002, réunis par Serge Brunet et Nicole Lemaitre, Paris, Publication de la Sorbonne, 2005, p. 35-45.

<sup>8</sup> 12% des chanoines dont l'origine géographique est connue pour la période 1387 à 1500 sont natifs du Rouergue, et 6% de ceux de la période 1297 à 1286 sont Biterrois.

Le chapitre de Mende comporte quatre dignités : prévôté, archidiaconé, préchanterie et sacristie. Or, si l'on considère ces dignités<sup>9</sup>, nous constatons que l'archidiaconé n'est détenu que par 27 et 25% de gabalitains en 1287-1386 et 1387-1500. La sacristie ne leur échoit que dans 27% puis 50% des cas pendant les mêmes périodes.

Au contraire, la prévôté leur revient pour 50% et 83%. En fait, cette dernière dignité est essentielle, puisque le prévôt est le chef du chapitre qu'il doit présider, alors que l'archidiaconat est un bénéfice surtout honorifique, et les papes, voire les rois, interviennent pour le faire attribuer à leurs proches qui ne résident pas à Mende.

## 2 - Dignitaires originaires du Gévaudan

Dignitaires	1187-1286	1287-1386	1387-1500
Prévôts (20)	50% (reste inconnu)	50%	83%
Archidiacones (24)	40% (reste inconnu)	27%	25%
Préchantres (19)	20% (reste inconnu)	60%	44%
Sacristes (21)	0% (50% d'étrangers, reste inconnu)	27%	50%

Base : 20, 24, 19, 21.

L'entrée dans le chapitre de chanoines étrangers au Gévaudan facilite l'élection de nouveaux membres exogènes, toutefois, une forte présence gabalitaine demeure toujours en vigueur. Le clergé cathédral doit jouer un rôle local. Il ne peut rompre avec la population qu'il encadre et sur laquelle il règne spirituellement. C'est l'intérêt de l'Eglise, c'est aussi celui de la population. A plusieurs reprises, les Mendois se révoltent contre des évêques qui ne respectent pas leurs franchises et leurs coutumes<sup>10</sup>. Il est donc essentiel de conserver une communauté d'esprit entre le peuple et le clergé.

## II- Origine familiale des chanoines

Il est plus difficile de faire le point sur l'origine familiale des chanoines puisque nous ne sommes renseignés que sur 52,50% d'entre eux. A de rares exceptions près, il est presque certain que les 47,50% de chanoines restants sont roturiers, mais nous n'en savons pas plus sur leur appartenance à des familles de bourgeois, d'artisans ou de paysans.

<sup>9</sup> Deux de ces dignités sont réelles (prevôté et archidiaconé) et deux sont des personats (prechanterie et sacristie).

<sup>10</sup> Philippe MAURICE, *La famille en Gévaudaun au XVe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998 ; et Charles POREE, « Le consulat et l'administration municipale de Mende », dans *Bulletin trimestriel de la Société des lettres, sciences et arts de la Lozère*, Mende, 1898-1901.

46,50% des chanoines dont nous connaissons le lieu de naissance viennent de la campagne gabalitaine, 11,50% de Mende, capitale régionale, et 5,50% des autres petites villes du Gévaudan<sup>11</sup>.

Il serait faux de croire en une surreprésentation de la paysannerie. En effet, le nombre important de ruraux tient à un fort contingent de nobles (38,50%) qui ont souvent grandi dans les châteaux bâtis hors des villes.

Toutefois, 11% des chanoines de 1387 à 1500 sont des fils de paysans, alors que le statut social de 30% des chanoines de cette période demeure incertain. Le nombre d'oustaus<sup>12</sup> de cultivateurs qui produisent des ecclésiastiques recevant un canonicat pourrait donc être encore plus élevé.

Ensuite, sont identifiés quelques fils de juristes, de notaires, d'artisans, d'aubergistes, de marchands et de grands bourgeois.

### 3 - Profession (statut) des parents des chanoines

Statut, profession	1187-1286	1287-1386	1387-1500
Roturier ?	56%	50%	30%
Noble ?	10%		
Noble	34%	43%	39%
Juriste, notaire		3,50%	5%
Marchand			5%
Bourgeois		1,50%	7,50%
Artisan		1%	1%
Aubergiste			1%
Paysan		1%	11%

Base : 279 chanoines

Sur la totalité des chanoines, 4,50% sont parents d'un évêque de Mende, autant d'un autre évêque ou d'un cardinal et 4% d'un pape<sup>13</sup>. Nous rencontrons également le neveu d'un grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem<sup>14</sup>, le fils d'un chambellan d'Armagnac<sup>15</sup> et le fils d'un sénéchal de Rodez<sup>16</sup>.

De plus, 21% sont frères, oncles ou neveux d'un autre chanoine de Mende. Si nous nous intéressons aux liens agnatiques plus étendus, à savoir l'appartenance au même lignage de chanoines qui n'ont pas forcément vécu à la même époque, nous

<sup>11</sup> Il est impossible de procéder à une telle distinction pour les autres diocèses d'origine.

<sup>12</sup> L'oustau, c'est la maison occitane.

<sup>13</sup> Les pourcentages passent respectivement à 8%, 8% et 7,50% si nous ne tenons compte que des chanoines dont nous connaissons le milieu social et familial.

<sup>14</sup> André de Villaret (n° 317), chanoine en 1371-1374, est le neveu de Foulques de Villaret.

<sup>15</sup> Amalric d'Apcher (n° 21), chanoine en 1397-1404, est le fils de Garin, chambellan du comte d'Armagnac.

<sup>16</sup> Guidon de la Panouse (n° 177), chanoine en 1468-1508, est le fils d'un sénéchal de Rodez et le neveu d'Antoine, évêque de Mende (n° 174).

constatons que 51% des chanoines ont au moins un membre de leur famille paternelle qui a appartenu, ou qui appartiendra, au chapitre de Mende. C'est ainsi que les Alamand, grande famille bourgeoise de Mende, fournissent cinq chanoines au chapitre. Au sein de la noblesse, les La Panouze en donnent cinq, les Apcher sept, les Cénaret huit, et les Peyre onze.

Le cas des La Panouse est exemplaire, Guy (n° 176), évêque de 1443 à 1468, facilite l'élection de son frère, Georges (n° 175), et de ses neveux, Antoine (n° 174) et Jean (n° 178), respectivement chanoines en 1444-1448, 1448-1468 et 1463-1486. Deux neveux d'Antoine, Guidon (n° 177) et Jean (n° 179), entrent dans le chapitre dès 1468 et 1487. Nous pourrions ajouter le cas de Raymond (n° 180) qui est le vicaire général de son frère, Guy, ainsi que celui de plusieurs cognats dont ils favorisent l'entrée dans la cathédrale.

Mais il n'est pas vain de constater que les Marron et les Martin, issus de la paysannerie, fournissent respectivement deux et trois chanoines au chapitre de Mende. Antoine Marron, natif du Randonat, avait un oncle dans les ordres. Il étudie le droit canon à Toulouse dès 1416 et il réussit son baccalauréat en 1418. La même année, il devient recteur de Belbéraud, puis il entre en possession des deux églises de Villeneuve et Cugnaux, en Toulousain, dès 1435, époque à laquelle il est licencié. Il est ensuite chanoine de Lavaur en 1439, avant d'obtenir sa prébende de Mende qu'il conserve de 1441 à 1473. Il ne réside guère à Mende et le roi le nomme conseiller et maître en son parlement de Toulouse dès 1444. Il conserve cet office jusqu'à sa mort, survenue en 1473, tout en reprenant des études en droit civil puisqu'il se dit licencié dans les deux droits en 1455. Il ouvre sans doute la voie à son neveu, Jean Marron, qui hérite de ses biens. Jean, licencié en droit canon, lui succède comme conseiller du roi au parlement de Toulouse dès 1474. Jean reçoit également la prébende de Mende, dès 1474, et celle de Lavaur en 1478<sup>17</sup>.

Les enfants de paysans qui sont reçus au sein du chapitre de Mende sont donc généralement le fruit d'une ascension sociale facilitée grâce aux études. Généralement, ils sont apparentés à des prêtres. C'était le cas d'Antoine Marron, cela l'est aussi de Guillaume Martin<sup>18</sup>. L'oncle de ce dernier, Vital, natif de Lanuéjols, au sud de Mende, sert comme chorier de la cathédrale de 1401 à 1439, tout en tenant des chapellenies à

---

<sup>17</sup> Dans les *Fasti ecclesiae gallicanae*, n° 191 et 192.

<sup>18</sup> N° 193, dans les *Fasti ecclesiae gallicanae*.

Lanuéjols, puis à l'intérieur de la cathédrale. Vital était lui-même le neveu d'un autre prêtre, Jean Martin.

Guillaume n'arbore jamais aucun titre universitaire<sup>19</sup>, mais il sert dans la curie romaine au début de sa carrière, ce qui semble attester qu'il a un peu étudié. Il devient chanoine à Mende dès 1423 et il conserve son bénéfice jusqu'à sa mort en 1463. Il est omniprésent dans la vie et l'administration de la cathédrale et du chapitre. Son neveu, Jean, est clerc en 1442, sous-diacre en 1447, prêtre chorier de Mende en 1452, année où il part étudier le droit canon à Montpellier. Jouissant des revenus de sa choréie, il obtient son baccalauréat en 1452, puis sa licence en 1455. Dès lors, il se lance dans des études de théologie et il obtient son second baccalauréat dès 1464. Peu auparavant, il était revenu à Mende où il avait été nommé lieutenant de l'official. Il est reçu comme chanoine de Mende en 1468 et séjourne à Mende assez régulièrement puisqu'il est official de Mende de 1473 à 1479, de 1481 à 1482 et de 1483 à 1489. Entre-temps, il s'éloigne parfois pour étudier puisqu'il obtient son baccalauréat en droit civil en 1473, année où il est professeur en théologie. Il déclare avoir sa licence en droit civil en 1482. L'homme est brillant et il achève sa carrière comme protonotaire apostolique en 1508.

La branche aînée de sa famille continue à gérer l'exploitation familiale de Lanuéjols, mais l'un de ses frères est conseiller municipal de Mende, un de ses cousins, Pierre Martin, est juge temporel de Mende de 1484 à 1489 avant de devenir procureur royal. Cette famille compte alors plusieurs prêtres. Il est évident que les enfants de paysans qui intègrent l'élite de la cathédrale de Mende favorisent l'ascension de leur famille.

Les clercs de familles modestes peuvent espérer se faire recevoir dans le chapitre en servant fidèlement l'Eglise de Mende. Etienne Boyer<sup>20</sup> est un exemple révélateur. Fils d'un aubergiste de Chanac, petite ville dans laquelle s'élève l'une des forteresses épiscopales, il est clerc à Mende, en 1434, lorsqu'il obtient la cure de Lanuéjols qu'il conserve jusqu'en 1445. Entre 1438 et 1441, il accède à la prêtrise et il reçoit un bénéfice dans la cathédrale. Il se met au service du chapitre dont il est le cellérier. Il gère admirablement les biens du chapitre et il obtient la cure de Sainte-Enimie en 1449, tout en restant à Mende. Il se fait sans doute représenter par un vicaire, comme à Lanuéjols. En 1455, il reçoit la collation d'une chapellenie du collège Saint-Grégoire, dans la cathédrale. Deux ans plus tard, le chanoine Jean Denise décède. Le chapitre se

---

<sup>19</sup> Cela ne signifie pas qu'il n'en a pas obtenu.

<sup>20</sup> Numéro 71 dans les *Fasti ecclesiae gallicanae*.

réunit. Deux ecclésiastiques, Astorg de Cénaret et Jean Martin, espèrent avoir la prébende vacante. Ils sont respectivement les neveux du prévôt Guilhabert de Cénaret et du chanoine Guillaume Martin. Un quatrième candidat, un théologien étranger au Gévaudan, souhaite se faire élire. Surprise, avec l'appui de l'évêque hostile au prévôt, Etienne Boyer l'emporte. C'est la récompense d'un homme obscur mais qui connaît bien la ville et la cathédrale de Mende.

### III - Culture et carrière des chanoines

Les chanoines de Mende sont loin d'être des ignorants. 41% de l'ensemble sont passés par l'université<sup>21</sup>. Le pourcentage monte à 63% pour la période de 1387 à 1500. Cette augmentation tient-elle au fait que nous sommes mieux renseignés pour la fin du Moyen Âge ? C'est peu probable. En effet, pour la période antérieure (1287-1386) sur laquelle nous sommes également bien informés, le pourcentage est de 40%. En fait, il semble que la pragmatique sanction qui continuait à favoriser les clercs issus de l'université ait joué son rôle. Des clercs et des prêtres qui poursuivaient leurs études obtenaient plus facilement un bénéfice<sup>22</sup>.

Sur ces seuls universitaires, 7% sont de simples étudiants, 23% des bacheliers, 30% des licenciés (dont plus d'un tiers a deux licences, d'autres cumulant avec un baccalauréat ou une maîtrise). 13% sont dits maîtres, ce qui ne signifie pas grand-chose, puisqu'un notaire est ainsi qualifié<sup>23</sup>. 18% sont docteurs (deux de ces docteurs ont chacun deux doctorats<sup>24</sup>). Quelques autres sont simplement qualifiés de juristes ou de notaires. Nous relevons aussi trois médecins au service des papes d'Avignon et un médecin du roi de Naples<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> 117 chanoines sur 289.

<sup>22</sup> Jean-Louis GAZZANIGA, *L'Eglise du Midi à la fin du règne de Charles VII (1444-1461)*, d'après la *jurisprudence du parlement de Toulouse*, Paris, Picard, 1976, pages 116-118.

<sup>23</sup> Notre pourcentage pourrait donc être légèrement revu à la baisse puisqu'une minorité de ces « maîtres » peuvent avoir simplement été titulaires d'un office de notaire, mais la plupart sont indéniablement en possession d'une maîtrise.

<sup>24</sup> Il s'agit de Pierre Brasseti (n° 386), chanoine d'Auxerre, puis de Mende à partir de 1340 et de Pierre Piscis (n° 379). Ce dernier, simple clerc et chanoine de Mirepoix en 1336, succède à la prébende laissée vacante à Mende par Pons de Polignac en 1336. Il était clerc chorier dans la cathédrale de Mende depuis 1318, mais il ne résidait pas dans cette cité, étant chapelain et familier de Jean Raymond de Cominges, évêque de Porto, en 1335.

<sup>25</sup> Laurent d'Albiarès (n° 370), au service de Clément VI et d'Innocent VI (1351-1362), Etienne Achelini (n° 2), régent de l'université de médecine de Montpellier et serviteur de Clément VI en 1342-1345, Guigo de Chaulhac (n° 104), serviteur de Clément VI, Innocent VI et Urbain V (1345-1368) et, enfin, François André (n° 17), serviteur de Charles II, roi de Naples (1297).

Une grande majorité de ces savants ont étudié le droit, 27% le droit canon, 25% le droit civil, et 21% sont diplômés dans les deux droits (*in utroque jure*). Les autres se sont intéressés aux arts et à la médecine, ou n'ont laissé aucune indication sur la discipline qu'ils avaient choisie.

Les études sont donc réellement un moyen d'accéder aux prébendes et elles facilitent ainsi l'ascension sociale d'ecclésiastiques nés dans des milieux modestes. En effet, 67% des chanoines universitaires sont roturiers. Dans les faits, 34% des chanoines nobles ont étudiés à l'université contre 44% des roturiers.

Les inventaires de biens après décès des chanoines révèlent que plusieurs d'entre eux possèdent une petite bibliothèque. C'est ainsi qu'Erail de Mirmont (n° 213) et Guillaume de Mostuéjosl (n° 227) conservaient chacun quinze livres.

En 1380, le chapitre de Mende a une bibliothèque riche de cent quarante-quatre ouvrages, mais la cathédrale héberge d'autres bibliothèques dont celle de la chapelle Saint-Vincent et Saint-Bonnet, fondée par les chanoines de la famille Robin (n° 270, 271, 272), qui compte soixante livres<sup>26</sup>.

Plusieurs chanoines laisseront des écrits, peu connus, tel le livre de prières rédigé par Bernard Alamand (n° 5), futur évêque de Condom<sup>27</sup>, ou le très émouvant débat symbolique opposant le Christ aux puissances infernales de Privat Robin (n° 273). Privat est le neveu du chanoine Bernard Robin (n° 270), le petit-neveu du sacriste Privat Robin (n° 272). Il est né d'un riche marchand mendois. Jeune clerc chorier de la cathédrale dès 1458, il se retire à Florac lors de l'épidémie de peste de 1461. Là, avec son camarade, Jacques Pascal, et sous la direction de son frère, le chanoine Bernard (n° 271), il rédige ce texte dans lequel Jésus s'oppose à Satan, devant le juge Salomon, pour revendiquer la possession des âmes des habitants de la terre<sup>28</sup>.

D'autres écrits sont passés à la postérité, telle la *Grande chirurgie* de Guigo de Chaulhac (n° 104), ou les ouvrages de l'archidiacre Raymond de Galancio, cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve (n° 143).

Combien de temps les chanoines de Mende conservaient-ils leur prébende ? Etaient-ils là pour longtemps ou simplement de passage ? Nous ne connaissons souvent que des durées à minima, ne disposant pas des dates d'obtention et de résignation (ou de décès). Les durées de détention des canonicats ne sont certaines que pour 17% des

---

<sup>26</sup> *Fasti ecclesiae gallicanae – diocèse de Mende*, p. 25 à 29.

<sup>27</sup> Le manuscrit est conservé à la bibliothèque municipale de Melun (France).

<sup>28</sup> ADL, I.15.

chanoines de notre corpus, mais nous pouvons tout de même tirer une tendance à partir des fiches biographiques de deux cent trente-trois chanoines<sup>29</sup>.

En fait, un quart des chanoines apparaissent pour une période inférieure à cinq ans et plusieurs d'entre eux (dont nous connaissons la date de collation et la date de résignation ou de décès) ne restent réellement que quelques mois en possession de ce canonat. Cependant 15% restent chanoines de Mende pendant 20 à 29 ans, 9% de 30 à 39 ans, et 6% plus de quarante ans. Il existe même des records de longévité, tel celui de Pierre Saltet nommé chanoine par le pape en 1375 et décédé en 1433 à la tête de son bénéfice<sup>30</sup>.

#### 4 - Durée de détention des prébendes

Durée	1187-1500	1187-1286	1287-1386	1387-1500
0-5 ans	25%	15%	28%	29%
+5-10ans	17%	15%	22%	12%
+10-15 ans	13%	19%	15%	8%
+15-20 ans	15%	13%	16%	13%
+20-30 ans	15%	19%	13%	17%
+30-40 ans	9%	12%	5%	12%
+ 40 ans	6%	6%	2%	11%

Base : 233 chanoines

Une question se pose. Pour un roturier, l'accès à une prébende constitue-t-il une fin de carrière ? Un but ultime du pauvre ? En fait, 58% des chanoines qui ont siégé pendant plus de vingt ans sont nobles. Ce n'est donc pas un refuge pour les pauvres prêtres et les nobles sont heureux de rester en possession de leur prébende pendant longtemps.

Le fait de conserver une prébende sur une longue durée est-il dû à l'origine géographique de son possesseur ? Un Gabalitin ayant plus que tout autre envie de rester bénéficiaire dans son pays alors qu'un autre voudra en partir ? Il semble que non puisque 69% des chanoines en poste pendant plus de vingt ans sont Gabalitains, alors que 64% de l'ensemble des chanoines sont Gabalitains.

Parmi d'autres, le cas d'Hugo de Mirabel est révélateur (n° 209). Cet ecclésiastique, issu d'une famille de chevalier, est originaire de Mirabel (paroisse de

<sup>29</sup> Pour les autres, nous ne connaissons qu'une mention de présence.

<sup>30</sup> Pierre Saltet, sans doute natif du diocèse de Mende, est prieur de Saint-Martin d'Aurillac (diocèse de Lodève) et chapelain de Grégoire XI, en 1371, lorsqu'il devient chorier de la cathédrale de Mende et scribe apostolique. Il est notaire apostolique en 1372, prieur de Saint-Félix de Busenxs (diocèse de Rodez), en 1375, chanoine de Mende la même année, doyen de Saint-Agricol et official d'Avignon en 1382, chanoine de Narbonne en 1394, prieur de Saint-Victor des Gravières en 1430-1433. Il ne semble guère résider à Mende, sauf en 1397, année où il gère les affaires du chapitre en qualité de bailli.

Pompignan, diocèse de Nîmes). Il est le cousin du célèbre cardinal Guillaume de Mandagot, évêque de Palestrine. Son avenir est donc prometteur et Hugo peut prétendre à une belle carrière. En 1316, docteur ès lois, chanoine d'Evreux, en Normandie, il sert son cousin comme chapelain et familier. Il devient alors collecteur apostolique de Majorque et de Barcelone. En 1317, il obtient la nonciature en Aragon, Majorque et Barcelone et il se rapproche du roi d'Aragon dont il devient l'un des serviteurs. En 1318, il est dit chapelain du pape lorsqu'il obtient les prébende et prévôté de Mende laissées vacantes après la mort d'Arnald de Capdenac (n° 334), mais il demeure encore auprès du roi d'Aragon, continuant à exercer comme nonce apostolique, jusqu'aux alentours de 1320. A partir de 1323, il semble séjourner à Mende et il participe activement à la vie du chapitre, même s'il se dit familier du prince Louis d'Espagne en 1345. En 1349, il est conseiller de Garin, seigneur d'Apcher en Gévaudan, et il occupe toujours l'office de chapelain du pape.

L'homme est arrogant. En 1347, dans la cathédrale, à coups de pieds et de poings, il frappe le préchantre Arnald de Podio Grandi (n° 251), ce qui entraîne l'interruption de l'office et la fermeture des portes de l'église dont les fidèles prennent la fuite. Cela lui vaut d'être excommunié. Cinq ans plus tard, en 1352, il frappe un agent de l'évêque qui veut faire proclamer une excommunication fulminée contre des clercs. Il est alors cité devant l'official, mais il fait appel au sénéchal de Beaucaire qui défend au juge épiscopal d'intervenir sous peine d'amendes frappant l'évêque, ses officiers et sergents.

Cet homme puissant obtient une prébende d'Amiens qu'il conserve de 1353 à 1355, sans se rendre dans cette ville. Il garde indéniablement des appuis à Avignon et il meurt en la curie en 1357, étant toujours prévôt de Mende.

Les prébendes de Mende sont donc attractives. Quatre cardinaux obtiendront du pape un tel bénéfice : Jacques de Via (n° 314), cardinal au titre de Saint-Pierre et Paul, Arnald de Via, (n° 376), cardinal de Saint-Eustache, tous deux neveux de Jean XXII, Anglic de Grimoard (n° 377), cardinal au titre de Saint-Pierre-aux-Liens et frère du défunt Urbain V, et enfin Raymond de Galancio (n° 143), cardinal de Sainte-Marie-la-Neuve, neveu de Clément V et frère de Bernard, archevêque de Narbonne, de Béraud et d'Amanieu, évêques d'Albi et d'Agen.

Les serviteurs de personnages puissants sont assez nombreux à solliciter une prébende de Mende. Neuf conseillers du roi parviennent à se faire accueillir au sein de la cathédrale de Mende, ainsi que six familiers de princes et de rois divers.

De plus, 5% des chanoines de Mende sont familiers d'un pape, autant d'un cardinal, 6% tiennent un office apostolique sans être qualifiés de familiers du souverain pontife. Enfin, dix protonotaires apostoliques siègent au sein du chapitre de Mende.

17% des chanoines venus à Mende possédaient antérieurement une prébende dans un autre diocèse, comme le Mendois Bertrand Atger, parti à Saint-Pons-de-Thomières comme official, dès 1403, puis à Toulouse comme vicaire général en 1406, à Béziers comme préchantre, avant de rentrer à Mende où il est reçu chanoine et archidiacre le 20 juillet 1418. Bertrand demeure alors à Mende jusqu'à sa mort survenue entre novembre 1425 et avril 1426.

Que deviennent précisément les chanoines de Mende une fois en poste ? 21% cumulent leur prébende avec une autre dans un autre diocèse<sup>31</sup>. Certains n'ont qu'une autre prébende, comme Olric Saumate (n° 295) qui est également chanoine de Rodez. D'autres dépassent l'entendement. Nicolas Rotger, frère et neveu de pape, est chanoine de Rouen, Cambrai, Auxerre, Angers, Amiens, Bayeux, Chartres et Cahors. Encore jouit-il de plusieurs dignités dans ces cathédrales et de bénéfices moins importants dans plusieurs diocèses.

5% des chanoines quitteront Mende en échange d'un autre canonicat. Mais certains vont s'élever dans l'Eglise. Quinze chanoines de Mende deviennent évêques, dont cinq à Mende : Albert de Peyre (n° 240), Bompar Virgile (n° 319), Guillaume Lordet (n° 186), Guillaume Durand (n° 129) et Antoine de la Panouze (n° 174). Les autres partent à Viviers, Condom, Tarente, Uzès, Lodève, Angoulême, Rieux, Vaison, Marseille, Sion ou ailleurs par la suite.

Enfin, quatre chanoines sont élus évêques de Mende, mais ils renoncent au privilège de leur élection en faveur d'un tiers, volontairement, tel le fameux François Alamand<sup>32</sup>, ou sous la pression du roi de France ou du pape.

En tout, des prébendes dans plus de quatre-vingt-dix diocèses ont été détenues par des ecclésiastiques ayant à un moment de leur vie obtenu une prébende à Mende. Nous

---

<sup>31</sup> Agen, Aix, Albi, Alet, Amalfi, Amiens, Angers, Angoulême, Apt, Arles, Arras, Autun, Auxerre, Avignon, Bayeux, Beauvais, Bordeaux, Bourges, Béziers, Bologne, Compostelle, Cahors, Cambrai, Carcassonne, Carpentras, Chalon-sur-Saône, Chartres, Clermont, Condom, Constantinople, Coutances, Damas, Die, Embrun, Evreux, Florence, Fréjus, Gap, Langres, Laon, Lausanne, Lavaur, Lectoure, Lerida, Limoges, Liège, Lincoln, Lodève, Lyon, Maguelonne, Marseille, Mayence, Meaux, Mirepoix, Montauban, Narbonne, Nicosie, Orléans, Palencia, Paris, Poitiers, Périgueux, le Puy, Reims, Rieux, Rodez, Rome, Rouen, Saint-Flour, Saint-Lizier, Saint-Papoul, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Pons-de-Thomières, Saintes, Salisbury, Senez, Sens, Séville, Sion, Soissons, Spalato, Théroouanne, Toulouse, Tournai, Tours, Trèves, Troyes, Tulle, Uzès, Vabres, Vaison, Valence, Viviers et Urgel.

<sup>32</sup> Philippe MAURICE, « Evêque par l'élection du chapitre ou par la volonté du roi ? », dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 216, janvier-juin 2000, 39-54.

sommes donc confrontés à un clergé cathédral dont certains membres restent longtemps en place, mais dont la plupart des membres a voyagé ailleurs dans la Chrétienté.

Plus curieusement, trois chanoines (1% de l'ensemble) quittent l'église pour se marier. Deux d'entre eux sont des cadets de Peyre qui doivent succéder à leur frère aîné décédé sans héritier. Le troisième, Amalric d'Apcher, préchantre de Mende en 1397, résigne ses bénéfices vers 1404 et reçoit de son frère, le baron d'Apcher, la seigneurie de Montbrun. Il part ensuite à la guerre sous les ordres de Charles de Bourbon, et il meurt assez âgé, après 1452, en laissant des enfants.

## **Conclusion**

Les chanoines de Mende sont majoritairement recrutés dans le diocèse, mais le chapitre reste très ouvert aux ecclésiastiques venus d'ailleurs. Si les nobles sont nombreux, bien plus nombreux, proportionnellement, qu'ils ne le sont dans l'ensemble de la population, les prébendes échoient souvent à des roturiers, parfois même à de simples paysans. Et, que l'on soit issu d'une famille modeste ou d'une famille de baron, conserver sa prébende pendant plusieurs décennies semble être une bonne chose.

Ce clergé capitulaire est instruit. Il est compétent et expérimenté. Il compte en son sein des personnages éminents, jouant parfois un rôle « international ». Cultivés, plusieurs jouissent d'une belle influence par leurs écrits ou par leur présence auprès des princes.

Loin d'être enfermés dans un espace réduit, ces ecclésiastiques ont voyagé un peu partout en Europe. Certain plus que d'autres, bien entendu. Il y a le petit prêtre régional qui se consacre entièrement à sa patrie gabalitaine, il y a le noble apparenté à de grandes familles et aux parents influents. Il y a les savants reconnus et les universitaires réputés.

Certains, après une belle carrière au service d'un pape, d'un roi ou d'un autre prince, viennent finir leur vie à Mende qui n'est pourtant pas une ville au climat favorable.

Philippe Maurice

Chargé de Recherches, CNRS-EHESS (France)